



READAPT actu

"Ici renait l'espoir"

BULLETIN D'INFORMATIONS QUADRIMESTRIEL JANVIER 2025 - N°01

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Colonel Seydina Ousmane BA

COMITÉ DE RÉDACTION :

Dr. Mamadou KANDJI

Mamadou Lamine SYLLA

Alioune DIOP

Séraphin Koulong

Aminata Diop NDIAYE

Ndeye Arame FALL

CONCEPTION:

Maguette Touré DIEYE

CRÉDIT PHOTOS :

Alioune Badara NDOYE



1, Rue Aimé Césaire à FANN Résidence à côté du MSAS

Tel.33 824 86 83 - 76 621 97 47

Email : cnaosenegal@gmail.com / Web : www.cnao.sn



MOT DU DIRECTEUR



Médecin-colonel
Seydina Ousmane BA
Directeur du CNAO

Le CNAO traverse une phase de transformation sous l'impulsion d'une nouvelle équipe. Cette transition s'inscrit dans une volonté d'améliorer le fonctionnement et d'optimiser les services offerts aux bénéficiaires, malgré les contraintes budgétaires et opérationnelles actuelles.

Dans un contexte où les moyens techniques et humains pour la prise en charge du handicap restent parfois insuffisants, l'équipe du CNAO, grâce à son engagement sans faille et à sa persévérance, a su poser les bases nécessaires pour concrétiser cette initiative.

Ce changement de paradigme est symbolisé par de nouvelles offres de service en lien avec le handicap: ORL, diabétologie, ophtalmologie, diététique, dermatologie, balnéothérapie.

La publication de ce premier numéro du bulletin d'information du Centre National d'Appareillage Orthopédique s'inscrit dans cette dynamique et marque une étape importante dans notre ambition collective : innover, diffuser les savoirs et renforcer les collaborations pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

À tous ceux qui ont contribué à ce projet, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance et mes encouragements. Ce bulletin est le début d'une plateforme de partage et de réflexion, rassemblant toutes les parties prenantes de notre Domaine: professionnels de santé, techniciens spécialisés, chercheurs et, bien sûr, les bénéficiaires eux-mêmes.

Je souhaite ardemment que cette initiative s'inscrive dans la durée et inspire de nouvelles contributions. J'invite celles et ceux qui lisent ces lignes à nous rejoindre dans cette aventure en apportant leurs expériences, leurs idées et leurs expertises. Ensemble, nous pourrons bâtir un espace d'échanges qui enrichira notre pratique et renforcera notre impact.

Que cet élan initial se transforme en un mouvement continu et irréversible, reflet de notre engagement à faire avancer la prise en charge du handicap et à répondre aux attentes de ceux qui comptent sur nous.

Bonne et heureuse année 2025

Bonne lecture

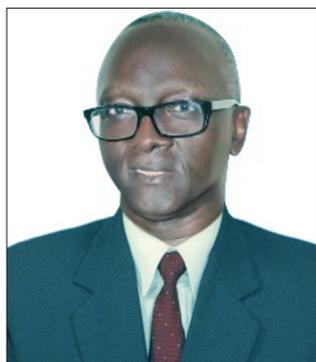
HISTORIQUE

Le Sénégal, colonie française à l'instar des autres pays africains, a payé un lourd tribut dans sa participation aux deux guerres mondiales. La France se devait de prendre en charge les blessés et mutilés de guerre régis au même titre que les citoyens français par le code français des pensions militaires. Pour faire face à ses engagements, la France a dû créer déjà dès la fin de la 1^{ère} guerre mondiale des centres d'appareillage destinés à ces soldats africains. C'est ainsi qu'en **1917 le service d'appareillage de Dakar a vu le jour.**

D'abord intégré à l'hôpital militaire français (Hôpital Principal de Dakar), géré par le Ministère des Anciens Combattants français, **le service d'appareillage est transféré en 1952** dans un quartier périphérique de Dakar (Fann) pour devenir le Centre d'Appareillage de Dakar Fann.

En 1975, le Centre d'Appareillage de Dakar Fann qui jusqu'alors n'assurait que des prestations d'appareillage aux anciens combattants, commence à s'ouvrir aux populations civiles.

En effet, le **1^{er} Juillet 1975**, le Centre d'Appareillage de Fann est nationalisé conformément aux accords passés entre la Coopération française et le gouvernement Sénégalais, pour devenir le Centre National d'Appareillage Orthopédique de Dakar Fann (CNAO). Dès lors, beaucoup d'efforts seront faits pour répondre à cette nouvelle orientation dévolue au centre qui, malgré sa nationalisation restera sous la tutelle de la coopération française.



Dr Cheikh Salah GUINDO,
Premier Directeur sénégalais du
Centre National d'Appareillage
Orthopédique

Cadre institutionnel du CNAO

Décret n°2004-1410 du 4 novembre 2004 le CNAO est érigé en Etablissement Public de Santé en application de la loi 98 -12 du 12 février 1998 relative à l'organisation et au fonctionnement des Etablissements Publics de Santé.

Missions du CNAO

De par sa vocation essentiellement tournée vers la Réadaptation Fonctionnelle, le Centre National d'Appareillage Orthopédique occupe une place prépondérante dans la carte sanitaire du Sénégal.

Sa mission première demeure la prise en charge rééducative des personnes en situation de handicap (Appareillage, Kinésithérapie, Orthophonie...), la formation et la recherche.



Dr Francois RIGAL
Premier Directeur du Centre
National d'Appareillage
Orthopédique

C'est sous cette même tutelle que le nouveau Centre National d'Appareillage Orthopédique a été restructuré le 28 Juin 1986, sous l'initiative du Docteur FRANCOIS RIGAL, grâce à l'appui d'un certain nombre de partenaires tels que :

- La Communauté Economique Européenne,
- Le Fonds d'aide,
- La Coopération française,
- La Croix-Rouge internationale,
- Le Comité National de Liaison pour la - Réhabilitation des handicapés,
- La Fondation Nationale d'Action Sociale,
- L'Ordre Souverain de Malte,
- La Caisse de Sécurité Sociale du Sénégal,
- Le Rotary Club de Dakar.



**M. Abdoulaye
Daouda DIALLO**
Premier Président du Conseil
d'Administration du CNAO
2008-2012.

En dehors de la politique, M. Diallo est reconnu pour sa discrétion et son sens social. Il a toujours soutenu le CNAO qu'il considère comme sa famille. La Salle de réunion du Centre porte son nom.

TRIBUNE DES ANCIENS

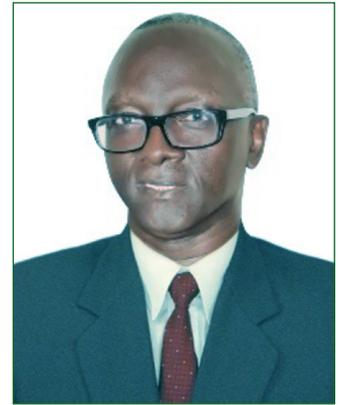
ILS ONT DIRIGÉ LE CNAO DE 1982 A 2024



Dr Francois RIGAL
1982 - 1986



Dr Pierre VERSHOOR
1986 - 1992



Dr Cheikh Salla GUINDO
1992 - 2004



Dr Amadou Koura NDAO
2004 - 2015



Dr Seydina Ababacar
DIOUF
2015 - 2016



Dr Bineta Diabel Ba
MBACKE
2016 - 2022



M. Djibril BEYE
2022 - 2024

NOS PRESTATIONS

MEDICINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION FONCTIONNELLE

AQUAGYM

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL

SALLE DE SPORT

Les prestations offertes par le CNAO sont d'ordre médical par le biais des consultations et actes médicaux spécialisés. En appareillage, par la confection et la conception d'appareils de type orthétique et prothétique, et en rééducation fonctionnelle, des prestations de kinésithérapie, le tout en appui avec le service administratif.

Il faut noter que ces prestations d'appareillage et de rééducation fonctionnelle s'étendent à la totalité des clientèles. Pour atteindre les couches les plus déshéritées, le Centre National d'Appareillage Orthopédique compte procéder à des tournées de consultations itinérantes dans toutes les régions, à partir de avril 2025, en collaboration avec les Centres Régionaux d'Appareillage Orthopédique (CRAO) installés au sein des hôpitaux régionaux (Thiès, Louga, Saint Louis, Tambacounda, Kolda et Ziguinchor).

Nos Consultations

du lundi au vendredi sur RDV
de 8h 00 à 17h00

- MPR
- Neurologie
- Rhumatologie
- Orthopédie
- Traumatologie
- Diabétologie
- Diététique
- ORL
- Dermatologie

A venir en mars 2025
ophtalmologie,
dermatologie,
cardiologie et urologie

KINESITHERAPIE

- Rhumatologie
- Neurologie
- Neurochirurgie
- Cardiorespiratoire
- Orthopédie-Traumatologie
- Uro-gynécologie
- Dermatologie
- Traumatologie du sport
- Diabétologie
- Balnéothérapie

La kinésithérapie, également appelée physiothérapie est une discipline transversale touchant l'ensemble des domaines de la médecine. Elle contribue efficacement à la prise en charge des pathologies neurologiques, respiratoires, rhumatologiques, uro-gynécologiques, cardiaques La kinésithérapie utilise des techniques manuelles et instrumentales. Elle vise à améliorer ou restaurer les capacités fonctionnelles du corps, à préserver, ou suppléer l'intégrité à la fois structurelle et fonctionnelle du patient après un traumatisme, une affection neurologique, cardiaque, un handicap ou autre.

Techniques utilisées :

Les mobilisations manuelles, les postures, la mécanothérapie, le massage, les APA (activités physiques adaptées)

La kinésithérapie intervient à partir d'un diagnostic kiné basé sur un bilan détaillé permettant de découvrir l'ensemble des problèmes du patient.

Une mission de la kinésithérapie du CNAO est la formation et la recherche ; il accueille chaque année des étudiants occidentaux et africains, encadre des travaux de recherche, fournit des données.

Des travaux d'extension, de modernisation sont en cours et seront suivis d'un équipement des dernières générations.

Une nouvelle organisation sera également mise en place pour mieux répondre à la demande de la clientèle.

Le service de kinésithérapie du centre d'appareillage est ouvrable du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30mn.

Les patients pris en charge sont convoqués sur rendez-vous.

Notre service mène plusieurs activités à savoir :

- Soins en kinésithérapie dans le domaine de la neurologie, de la rhumatologie, de la traumatologie, de l'orthopédie, des amputations, cardio-respiratoire, uro-gynécologique et autres.
- Encadrement des stagiaires sénégalais et étrangers.
- Formation continue,
- Enseignement à l'ENDSS.

APPAREILLAGE

- Prothèse Membre inférieur
- Prothèse membre supérieur
- Chaussures orthopédiques
- Orthèse
- Aides techniques (béquilles, cannes, déambulateur)
- Semelles
- Faux pied
- Embouts
- Voiture motorisée
- Fauteuils roulants
- Autres.

Le service d'appareillage est un service spécialisé, composé d'orthoprothésistes de prothésistes, de cordonniers, de menuisiers, etc... qui fournissent ou ajustent des dispositifs médicaux destinés à compenser une perte de fonction ou un handicap.

Le service d'appareillage constitue le poumon du dispositif de la réadaptation fonctionnelle. Le service est composé de quatre (4) divisions :

- Division orthèses et prothèses
- Division podologie
- Division Menuiserie Bois
- Division Voiturette

Mission du Service Appareillage

- Conception et confection d'appareils orthopédiques
- Formation continue des techniciens Orthoprothésiste
- Fabrication d'équipements pour les services de rééducation fonctionnelle
- Missions de stratégies avancées sur le plan national

EN IMAGES



Voiturette motorisée



Salle d'attente consultations spécialisées



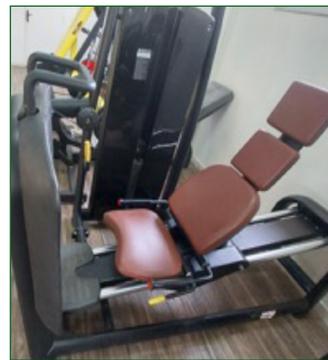
Salle consultation des médecins



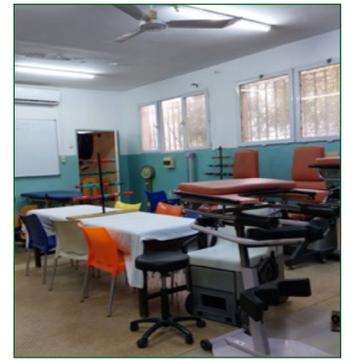
Salle prothèse



Salle moulage



Salle de sports



Salle de kinésithérapie



Atelier menuiserie



Service fauteuils roulants



LES RESSOURCES HUMAINES

UNE EQUIPE DYNAMIQUE AUTOUR D'UN HOMME DU SERAIL

Avec un personnel rompu à la tâche



Dr. Seydina Ousmane BA
Directeur du CNAO

Médecin-colonel
Spécialiste des hôpitaux des Armées
Diplômé en MPR Université Mohamed V Rabat
Diplômé en Santé Publique Université Cheikh Anta Diop de Dakar



Dr. Mamadou KANDJI
Chef Service Administratif et
Financier



M. Seydou DIOP
Agent Comptable Particulier



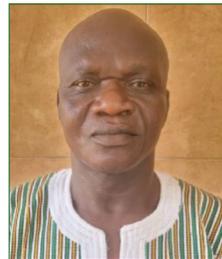
M. Mamadou Lamine SYLLA
Chef Service Soins
Infirmiers (CSSI)



M. Michael Ange DIONE Chef Service
Soins physiques et
Réadaptation (CSPR)



M. Alioune DIOP
Chef Service
Kinésithérapie



M. KOULONG APISSI-PYE
Chef Service
Appareillage



Mme Ndeye Arame FALL
Chef Service Social



Mme Aminata Diop NDIAYE
Chef Service Ressources
Humaines



M. Papa Bouna NDIAYE
Contrôleur de Gestion



M. Amadou NDIAYE
Chef Service
Maintenance



M. Abdoulaye DIAW
Président de la
Commission des Marchés



Mme Maguette Diop SAMBE Coordinatrice
Cellule Passation des
marchés



Mme Marieme Selly BA DIALLO
Chef Cellule
Comptabilité Matières



Mme Magatte Touré DIEYE
Responsable Cellule
Communication



M. Pape Latyr DIOUF
Auditeur interne



M. Ousmane GUINDO
Représentant du
Personnel (RP)



M. El Hadji DIAGNE
Président Amical



M. Abdou Souleymane SAGNA Coordonnateur
de l'intersyndicale

ECHOS DU CENTRE



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE CNAO

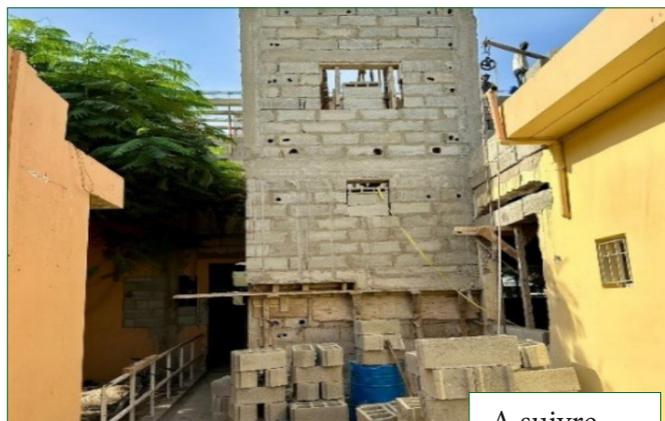
Sous la direction du Médecin Colonel Seydina Ousmane BA, le CNAO débute une phase de transformation positive. Après une période de défis marqués par des difficultés de gestion ayant fragilisé le centre, des progrès encourageants commencent à se faire sentir, malgré le poids persistant de la dette.

Nous appelons le personnel à se mobiliser et à travailler ensemble pour redonner espoir et dynamisme, tant aux employés qu'aux personnes en situation de handicap, pour qui le CNAO a toujours été une véritable famille.

Nous sollicitons également le soutien renouvelé de l'Etat et de notre Ministre de tutelle pour une augmentation significative du budget alloué au CNAO. Avec des ressources adéquates, le centre pourra retrouver sa capacité à déployer des initiatives ambitieuses, notamment en région, comme il l'a fait par le passé.

Ousmane GUINDO - Représentant Personnel

REPRISE DES TRAVAUX AU SERVICE DE KINESITHERAPIE



A suivre...

Les travaux de réhabilitation et d'extension du service de kinésithérapie, démarrés en mars 2023 pour une livraison prévue en juin 2023, ont été interrompus en raison de problèmes techniques et administratifs.

Après une longue pause, les travaux ont repris en octobre 2024.

Focus Sur : Le Service Social du CNAO à l'écoute des personnes vulnérables

Le service social est composé de deux conseillères en travail social : Madame Ndeye Arame FALL, chef de service, et son adjointe, Madame Catherine Odile Eva TINE MBAYE, toutes deux diplômées de l'École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS)

MISSIONS : PRENDRE EN CHARGE SUR LE PLAN PSYCHO-SOCIAL LES PATIENTS

1. Accompagnement des patients et de leurs familles

- Accueillir, écouter et conseiller les patients et leurs familles ;
- Informer les patients et les accompagner dans leurs démarches administratives ;
- Soutenir les familles en proposant des solutions adaptées à leurs besoins.

2. Évaluation sociale

- Fiche d'enquête sociale : évaluer la situation sociale des patients pour identifier leurs besoins et les facteurs de risque socio-économiques qui pourraient nuire à leur santé ;
- Accompagnement psycho-social individualisé : mettre en place des plans d'aide personnalisés en collaboration avec les autres services du CNAO (médecins, kinésithérapeutes, orthoprothésistes etc.) ;
- Visite à domicile : Contribuer à des actions de prévention pour éviter les ruptures sociales ou les complications médicales liées à des problèmes sociaux (précarité, isolement, etc.) ;
- Groupe de parole : créer un espace d'échanges et d'écoute entre plusieurs patients

3. Orientation vers les dispositifs d'aide

- Orienter les patients vers les dispositifs d'aide disponibles (associations des personnes handicapées, école spécialisée, carte d'égalité des chances etc.) ;
- Faciliter l'accès à des dispositifs de soutien spécifiques.

4. Coordination avec les partenaires extérieurs

- Collaborer avec les organismes sociaux, les associations et les institutions publiques pour garantir une prise en charge médico-sociale des cas sociaux telles que :

- Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS)
- Direction de la Promotion et de la Protection des Personnes handicapées (DPPPH) ;
- Direction de l'Action Médico-Sociale (DAMS) ;
- Services déconcentrés de la DGAS.
 - Mairie de la Ville de Dakar ;
 - Fond de Solidarité Nationale ;
 - Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale ;
- Participer à des réunions pluridisciplinaires pour discuter des cas complexes et s'assurer que tous les aspects, médicaux et sociaux, sont pris en compte.

5. Prévention et promotion de la santé

Participer à des campagnes de sensibilisation sur des thématiques de santé publique (accès aux soins, prévention des maladies chroniques, lutte contre l'exclusion sociale, etc.).

6. Médiation et défense des droits

- Promouvoir l'accès équitable aux soins et lutter contre les discriminations ou les inégalités sociales pouvant nuire à la santé des patients.

Ces missions permettent au service social du CNAO d'assurer un accompagnement global des patients en tenant compte non seulement de leur état de santé, mais aussi de leur situation sociale, afin de favoriser leur autonomie et leur réinsertion dans la société.

PRENDRE EN COMPTE LES PREOCCUPATIONS DU PERSONNEL.

- Participation à l'apaisement et la stabilité sociale ;
- Activités socio-éducatives et récréatives ;
- Gestion des événements socio-culturels.

Ndeye Arame FALL -Chef Service Social

MONDE DE LA READAPTATION

Global Partnership for Assistive Technology (ATscale) \ fait renaître l'espoir !!!

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité aux technologies d'assistance, un séminaire de cinq jours s'est tenu dans la région de Thiès, financé par Global Partnership for Assistive Technology (ATscale).

Cette activité permet au Sénégal de disposer d'un plan de communication prenant en compte plusieurs axes stratégiques, notamment le plaidoyer et la mobilisation des ressources, la communication pour le changement de comportement, ainsi que la réduction de la stigmatisation.

La mise en œuvre du projet ATscale est assurée par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, à travers le Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO), avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS.

L'intégration des technologies d'assistance dans les politiques de santé et de protection sociale est essentielle, car elle réduit la dépendance aux soins, facilite l'éducation, l'emploi et la mobilité, et améliore ainsi la qualité de vie des bénéficiaires. La Fédération des Associations de Personnes Handicapées (FSAPH) lors de l'activité était fortement représentée.

Ce plan de communication est un plaidoyer renforcé pour mobiliser les décideurs, ainsi qu'un engagement communautaire fort en faveur de l'inclusion sociale des personnes handicapées ou en situation de handicap.



Les technologies d'assistance, un enjeu crucial

Les technologies d'assistance constituent un sous-ensemble des technologies de la santé. Elles incluent des produits, systèmes et services spécialement conçus pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Parmi ces dispositifs, on trouve les lunettes, les appareils auditifs, les fauteuils roulants, et bien d'autres outils destinés à maintenir ou à améliorer l'autonomie des individus.

Ces technologies bénéficient non seulement aux personnes en situation de handicap, mais également à celles souffrant de maladies non transmissibles et aux personnes âgées. Leur promotion est donc essentielle pour favoriser une société inclusive et équitable.



Edmon SANKA

« le CNAO : Vaincre le Handicap
pour faire des Vainqueurs »



Né à ziguinchor le 20.11.1985. Engagée dans l'armée en 2006/3 Bataillon de Parachutistes.

Championnat de France

Il se classe 2^{ème} au championnat de France de 200 m en 2003



Championnats du Monde

Edmond se classe 1^{er} en final B aux Championnats du Monde en Allemagne, soit à la 10^{ème} place mondiale. Il remporte la médaille de bronze lors de la coupe du monde de Vaires sur Marne.



Championnats d'Afrique

Il remporte la médaille d'or lors des championnats en décembre 2023 à Abuja au Nigéria





"Ici renait l'espoir"

1, Rue Aimé Césaire à FANN Résidence à côté du MSAS
Tel.33 824 86 83 - 76 621 97 47

Email : cnaosenegal@gmail.com / Web : www.cnao.sn